



INFORMATION TRAVAUX

Chemin des Castelles

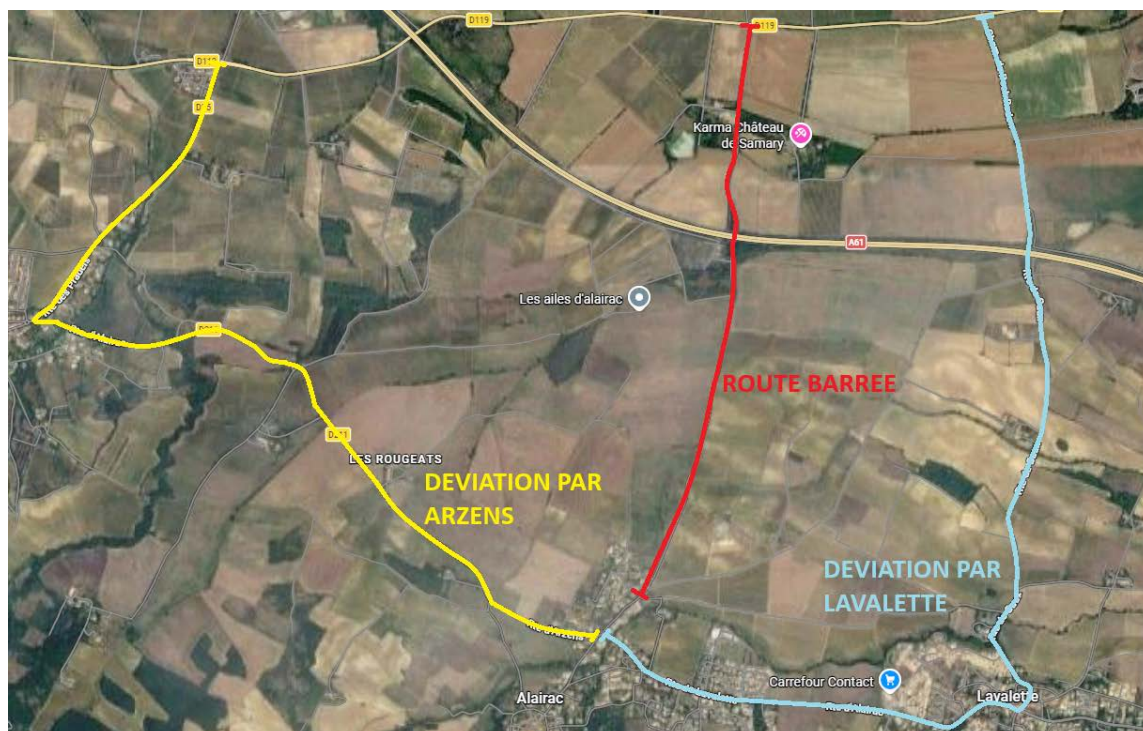
Pour votre sécurité et votre confort, la commune a décidé de faire procéder à la reprise de revêtement de la voirie du chemin des Castelles depuis l'entrée d'agglomération (près de la Croix des Castelles) jusqu'au ruisseau après le pont de l'autoroute.

Conformément aux dispositions de l'arrêté n°2026-055 du 11/05/2026, la circulation et le stationnement sur le chemin des Castelles seront réglementés comme suit pendant la période des travaux :

Du jeudi 04 au vendredi 29 juin 2026 inclus, la circulation et le stationnement sur le chemin des Castelles seront interdits :

- Du lundi au jeudi entre 8h00 et 12h00 puis entre 13h00 et 17h00
- Le vendredi entre 8h00 et 12h00 puis entre 13h00 et 16h00

Deux déviations, l'une par Arzens (itinéraire D211-D35), l'autre par Lavalette (D211-D48) vous permettront de rejoindre rapidement la D119 dite « route de Montréal » comme l'indique le plan ci-dessous :



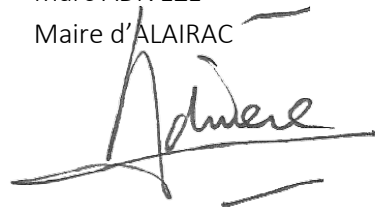
Les travaux sur la voirie communale d'Alairac seront réalisés durant la 1^{ère} quinzaine de juin, ceux qui concernent la voirie de Caux-et-Sauzens seront quant à eux effectués lors de la 2^{nde} quinzaine.

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'avancement du chantier et des aléas climatiques.

Veillez respecter la signalisation mise en place par l'entreprise pour votre sécurité et celle des intervenants du chantier.

Pour toute question ou demande de renseignement relative à ce chantier, **nous vous invitons à vous adresser au responsable des travaux de l'entreprise EJM-Rescanières, Monsieur Gaël CHEVALLIER au 06.80.71.63.55.**

Marc ADIVEZE
Maire d'ALAIRAC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Adiveze', with a horizontal line underneath it.